

**CNUCED**

**Améliorer les effets structurants du secteur  
des ressources minérales dans les pays de  
la Communauté économique d'Afrique centrale**

**Atelier régional et lancement de projet**

**N'djamena, Tchad, 25-30 novembre, 2015**

**Traduction de l'Allocution Cérémonie de lancement**

par

Mme Yanchun Zhang  
Cheffe de section  
Groupe spécial sur les produits de base  
(CNUCED)

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement  
les points de vue de la CNUCED

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect  
the views of UNCTAD.

## **Traduction de l'Allocution Cérémonie de lancement**

**Mme Yanchun Zhang, Cheffe de section**

**Groupe spécial sur les produits de base  
Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement  
(CNUCED)**

M. Le Représentant de SE M. le Ministre de l'économie et du commerce du Tchad,

M. Le Représentant de SE M. le Ministre des mines et de l'industrie,

M. Le Représentant de SE M. le Ministre du pétrole et des hydrocarbures,

SE M. l'Ambassadeur de la république du Congo au Tchad,

M. le Représentant du Gouvernement de la Guinée Equatoriale,

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

C'est un grand honneur pour moi d'être présente parmi vous aujourd'hui.

Au nom de la CNUCED, Je tiens tout d'abord à réitérer nos remerciements au Gouvernement du Tchad d'avoir bien voulu accueillir l'atelier qui s'est tenu sur son territoire la semaine dernière ainsi que la cérémonie de ce matin.

Je tiens aussi à exprimer nos remerciements les plus sincères au peuple tchadien, pour l'hospitalité généreuse et les prévenances dont nous avons bénéficié.

Comme a déjà été dit, la CNUCED, à travers son groupe spécial sur les produits de base, est chargée de la mise en œuvre du projet intitulé "Améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale (CEEAC)". Le projet est financé par la 9<sup>ème</sup> tranche du Compte pour le développement des Nations Unies et est mis en œuvre en collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA).

La phase opérationnelle se déroulera entre 2015 et 2017 dans les trois pays pilotes, nommément la République du Tchad, la République du Congo et la République de Guinée équatoriale.

L'Afrique possède 7,6 pourcent des réserves mondiales de pétrole et de gaz. L'exploitation de ces ressources minières pourrait constituer une importante source d'emplois, de revenus et contribuer au processus de développement durable. Cependant, les effets sur l'économie locale restent faibles, notamment parce que les minerais ne sont pas transformés localement en produits à valeur ajoutée. Par ailleurs, un premier aperçu des indicateurs socio-économiques des pays concernés révèle un impact très limité malgré une croissance économique bien présente dans les pays de la région, du moins avant la chute des prix du pétrole.

Il est attendu que ce projet s'intègre dans la dynamique de politiques spécifiques à la région de l'Afrique centrale ainsi que dans le contexte continental. Sur le plan régional, le traité instituant la CEEAC reconnaît l'importance des ressources naturelles comme moteur d'un développement économique large, et la nécessité de coordonner les politiques visant à maîtriser les techniques de création de valeur ajoutée dans le secteur minier et à promouvoir les liens de production en amont et en aval, comme stipulés dans les articles 55b et 56b.

Nous pensons que la mise en œuvre de ce projet devrait être opportune car les dix pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sont dotés de réserves importantes en ressources minières (hydrocarbures et minéraux solides). En effet, comme vous le savez la CEEAC assure 51 % de la production mondiale de cobalt, 25 % de celle de diamants industriels et 30 % du pétrole brut africain.

De plus, au niveau continental, le Sommet des chefs d'État africains qui s'est tenu à Addis-Abeba au mois de février 2009 a adopté la «Vision minière pour l'Afrique» (VMA), qui promeut une «exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minières africaines pour soutenir une croissance et un développement socio-économique durables globaux». Le Sommet a demandé aux «ministres de l'UA chargés du Développement des ressources minières d'élaborer un plan d'action concret pour sa réalisation».

Le projet démarre dans un contexte international difficile pour le secteur minier. Ces difficultés se situent principalement à deux niveaux. En premier lieu, le secteur a subi de plein fouet les turbulences causées par la faiblesse des prix des matières premières et la volatilité à court terme des prix durant les deux dernières années. Une étude récente a montré que la capitalisation boursière du secteur est estimée avoir chuté de 156 milliards de dollars en 2014 et de nombreux projets d'investissements ont été suspendus. Quoique la baisse de capitalisation soit moins importante que celle enregistrée en 2013, les licenciements effectués par de grands groupes miniers dans le cadre d'une stratégie de baisse des coûts perdurent.

La même analyse souligne que la tendance à la baisse des prix est due à une diminution de la demande de la Chine ainsi qu'à une offre devenue trop importante.

En deuxième lieu, il convient de rappeler que le secteur minier est exposé à des risques avérés d'impact environnemental et social. La catastrophe environnementale récemment survenue dans le Minas Gerais au Brésil démontre de l'importance de ces risques.

C'est dans ce cadre que le premier atelier de renforcement des capacités du projet s'est tenu ici même la semaine dernière.

L'atelier a bénéficié d'apports de nombreux experts régionaux et nationaux. J'ai été ravie d'entendre le point focal du projet nous faire part du constat que les objectifs de l'atelier ont été atteints.

En sus des éléments spécifiques au contenu local dans le secteur pétro-minier, l'atelier a aussi permis de mettre en relief la nécessité de bâtir des ponts entre ce secteur et les autres secteurs porteurs de l'économie tchadienne. Ce faisant, les discussions qui ont eu lieu ont souligné à nouveau la nécessité de diversifier et de mettre en place les conditions nécessaires à l'industrialisation du pays.

Comme les éléments de la feuille de route qui vous est proposée par les participants à l'atelier le soulignent, la CNUCED œuvrera à travers ce projet à soutenir le Gouvernement du Tchad et ses citoyens à améliorer les retombées du secteur pétro-minier. Elle le fera principalement à travers des activités de renforcement de capacités et des propositions concrètes d'amélioration du cadre politique, légal et réglementaire en vue de la maximisation du contenu local. Elle le fera aussi en tenant compte de la nécessité d'optimiser les emplois indirects et les effets induits du secteur.

Ce faisant, la CNUCED continuera à adopter une approche inclusive qui visera à inclure tous les acteurs concernés, tant au niveau du Gouvernement qu'au sein du secteur privé et de la société civile. Nous souhaitons que d'autres partenaires du développement se joignent à cet effort.

Nous avons été impressionnés par la qualité des échanges et des résultats de l'atelier. Nous viserons à adopter la même approche dans les deux autres pays pilotes lors du démarrage des activités nationales.

Il nous incombera aussi de mettre en relief les mécanismes régionaux qui participeront à cet effort de maximisation des retombées du secteur pétro-minier dans les économies d'Afrique centrale.

Excellences,

Honorables invités,

Avant de conclure, permettez-moi encore une fois, au nom du Secrétaire général de la CNUCED, de remercier très chaleureusement le Gouvernement du Tchad, en particulier notre point focal, le Ministère de l'économie, du commerce et du développement touristique, pour son excellent accueil et l'enthousiasme qu'il a mis dans la co-organisation de l'atelier de renforcement des capacités et la cérémonie de lancement du projet qui nous rassemble ici ce matin.

Je vous remercie de votre attention.